



Vexininfo



E nvironnement		
	AYEZ LA FIBRE DU TRI	4-6
S ocial / Portage de Repas		
	UN REPAS COMME À LA MAISON	13
P artenariats culturels		
	SIX CONCERTS CLASSIQUES À 5 €	18

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette 65^{ème} édition du Vexinfo est l'occasion de vous présenter, notamment, le budget primitif, de notre structure, voté par les délégués communautaires, à l'unanimité, le 20 février dernier.

Vous souhaitant une agréable lecture,
L'équipe de la CCVT



Aménagez votre jardin

Le végétal n'est pas un élément inerte. C'est un être vivant qui évolue, se transforme, et sur lequel on porte un regard changeant au gré des saisons, des modes ou des évolutions techniques.

Certains végétaux utilisés dans des projets anciens peuvent aujourd'hui paraître inadaptés, comme le sont souvent les conceptions de ces espaces dont la forme et/ou la fonction ne correspondent plus aux exigences actuelles.

Ainsi, décideurs et concepteurs sont appelés à relever un double défi : celui de moderniser et d'adapter des aménagements

existants devenus obsolètes et celui de concevoir des espaces d'aujourd'hui avec une vision durable sur le long terme.

Le végétal, utilisé à bon escient, est un outil indispensable pour répondre à ces défis.

C'est pourquoi Mathilde CASTIAU, Paysagiste DPLG au CAUE de l'Oise depuis 3 mois, s'adresse aux élus et collectivités, mais aussi aux particuliers afin d'alimenter leurs réflexions sur leurs projets. C'est l'occasion pour chacun de redéfinir ses attentes avec plus de précision et d'élargir la palette végétale envisagée lors d'un rendez-vous gratuit.

Le CAUE vous propose également de consulter dans vos mairies et au siège de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle la plaquette et l'affiche « Quels végétaux pour quels aménagements ? »

Renseignements :

CAUE de l'Oise

www.caue60.com

03 44 82 14 14

caue60@wanadoo.com

Aménagement de l'espace	2-3
Environnement	4-6
Budget	7
Développement économique	8-9
Emploi et Formation	10-11
Social	12-15
Sports et Loisirs	16-17
Culture et Tourisme	18-19
Divers	20

Les compétences de la CCVT :

Aménagement de l'espace
Développement économique
Protection et mise en valeur de l'environnement
Etude, programmation, promotion, communication, animation, information, formation et coordination

Action sociale

Tourisme, culture et animation

Logements
 Système d'Information Géographique

Sport

Collèges

Sécurité
 Prise en charge financière des entrées des écoles maternelles et primaires au complexe aquatique à Trie-Château

Si vous avez des suggestions ou propositions concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, 6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5 à Chaumont-en-Vexin (60240) Tél. : 03 44 49 15 15 - Site Internet: www.vexin-thelle.com - e-mail : info@cc-vexin-thelle.fr.
 Dépôt légal : Communauté de Communes du Vexin-Thelle - Directeur de la publication : Le Président - Rédacteur : Isabelle PERROT - Conception : Christophe CARRERAS et Nathalie SANTIN - ISSN 1240957 X Titre clé : Vexinfo - Edité à 8000 exemplaires. Impression : Graph'ID



L'actualité du SCOT de la CCVT

Après plus de deux ans d'études, le projet de SCOT du Vexin-Thelle a été arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 21 janvier 2014. Ce document d'urbanisme présente notre projet territorial à l'horizon 2030 en traitant des questions relatives à l'organisation urbaine, aux équipements et aux services ; aux transports et aux réseaux ; à l'économie ; à l'habitat ; au tourisme ; aux paysages urbains et naturels ; à l'environnement. Une exposition publique s'est également tenue d'octobre 2013 à janvier 2014 au siège de la CCVT, à la mairie de Jouy-sous-Thelle et à la mairie de Montagny-en-Vexin qui a permis de vous tenir avisés de l'état des réflexions engagées et des propositions avancées. Le bilan de cette concertation est positif, les registres ouverts au public n'ont pas reçu d'observations entrant en contradiction avec le projet d'aménagement et de développement proposé.

Pour information, le dossier du projet de SCOT arrêté se compose :

- d'un rapport de présentation qui présente un état des lieux du Vexin-Thelle aujourd'hui, un état initial de l'environnement, un diagnostic agricole et évalue les incidences sur l'environnement des orientations retenues.

- du projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui expose les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de transport, d'économie, d'environnement, de tourisme et de loisirs.

- du document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui précise les moyens à mobiliser et les outils à activer pour mettre en œuvre le projet territorial proposé.

- du document d'Aménagement Commercial (DAC) qui indique les conditions de répartition des petits commerces et grandes surfaces

commerciales sur l'ensemble des 42 communes de notre territoire, dans un souci de maintien d'une offre commerciale de qualité.

Le dossier de SCOT est également étoffé par une nouvelle charte architecturale.

Le dossier du projet de SCOT est désormais transmis à chacune des communes du territoire et aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Région, Département, Chambres consulaires, territoires voisins, etc.) qui ont un délai de 3 mois pour faire part de leurs observations. Les administrés pourront, une nouvelle fois, accéder au dossier SCOT, dans le cadre d'une procédure d'enquête publique envisagée au second trimestre 2014.

La population sera informée des dates retenues par voie de presse, sur le site internet de la CCVT et dans le Vexinfo. Cette enquête publique sera une nouvelle occasion de prendre connaissance de ce dossier et d'émettre des observations si nécessaire ; sachant qu'un

commissaire-enquêteur se tiendra à disposition pour répondre aux questions posées.

C'est seulement à l'issue de cette enquête publique, et après avoir étudié les ajustements possibles au dossier SCOT, que celui-ci sera définitivement proposé à l'approbation du conseil communautaire (second semestre de l'année 2014).

L'ensemble des éléments liés au SCOT est disponible sur le site de la Communauté de Communes, directement sur la page d'accueil, www.vexin-thelle.com, ou dans la rubrique « Nos compétences », « Aménagement de l'Espace »



Ayez la fibre du tri : comment redonner vie à vos TLC ?

Un habitant génère environ 11 kg/an de matières textiles. Soit sur le territoire de la Communauté de Communes 226 tonnes de déchets textiles qui sont, la plupart du temps, jetés dans les poubelles dédiées aux ordures ménagères résiduelles, sans aucune revalorisation, et générant un coût de collecte et de traitement très important.

La réglementation

Le Code de l'environnement prévoit que les metteurs sur le marché des TLC : textiles, linge de maison et chaussures s'acquittent d'une éco-taxe.

Cette dernière est perçue par un éco-organisme appelé ECO TLC.

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a signé une convention avec cet éco-organisme afin d'organiser la collecte et le traitement des textiles, linge de maison et chaussures, et ce, dans le but d'éviter qu'ils ne terminent dans nos bacs d'ordures ménagères.

Ainsi, grâce à cette convention, la Communauté de Communes a contractualisé, avec un opérateur de collecte et de tri ; lui-même conventionné par ECO TLC. La collecte des TLC et leur traitement n'engendrent donc, de ce fait, aucun coût pour la Collectivité, puisque tout est pris en charge par l'éco-organisme.

Etat des lieux

Certains avaient l'habitude de donner les vêtements, textiles et chaussures en bon état aux associations ou dans la plupart des cas les déposer dans la poubelle résiduelle destinée aux ordures ménagères.

Or, depuis quelques années, il est devenu primordial de valoriser toutes les matières dans un objectif de réduction des déchets ménagers mais aussi de réutilisation des ressources déjà produites. La culture des fibres naturelles consomme beaucoup d'eau et d'énergie. Il est donc essentiel de faire évoluer

les consciences pour que les matières qui peuvent être recyclées ne soient pas inutilement gâchées.

Nos poubelles débordent, nos ressources naturelles s'épuisent. En plaçant nos textiles, linge de maison et chaussures (TLC) usagés dans le circuit du réemploi et du recyclage, on les détourne de la poubelle et on leur redonne de la valeur. On limite la quantité de déchets et on leur offre une seconde vie. C'est une attitude constructive face aux enjeux environnementaux et économiques actuels.

Placer ses TLC usagés dans le circuit du réemploi et du recyclage, c'est soutenir la filière de récupération et la valorisation textile. C'est donner à cette filière les moyens de se développer, de créer de la richesse et de l'emploi.

Pourquoi valoriser ses TLC ?

Sur le plan environnemental : Plus de 2.5 milliards d'articles TLC sont mis sur le marché chaque année, soit plus de 700 000 tonnes. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soit récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles.

Sur le plan économique : Réemployer, recycler, c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, aurait été détruit. Le secteur de la récupération et de la valorisation des TLC usagés, en s'organisant, offre des opportunités de croissance.

Sur le plan social : L'augmentation de la collecte et du tri peut créer des emplois. C'est l'un des objectifs du cahier des charges d'ECO TLC.

Où les apporter ?

Dans les bornes d'apport volontaire


Depuis janvier 2014, afin de récupérer le maximum de TLC, la Collectivité a mis en place un système de collecte en apport volontaire via un opérateur NEXTEXTILES.

Les conteneurs, qui sont fournis gratuitement par l'opérateur de collecte, sont vidés régulièrement par ce dernier. C'est un service offert à titre gratuit pour les communes. Il se finance par la revente des textiles de seconde main ou le recyclage des TLC déposés. De plus, une partie des revenus issus de la revente des TCL sera reversée à des associations du territoire.

Dans tous les cas, le développement de la collecte crée de l'embauche dans la filière, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi.

Vous trouverez, ci-après, les emplacements des conteneurs pour la récupération des textiles, linge de maison et chaussures.

**Bouconvillers, chemin latéral.
Chaumont-en-Vexin, centre social.
Chaumont-en-Vexin, stade.
Fresnes l'Eguillon, cimetière.
Jouy-sous-Thelle, stade.
Lavilletertre, cimetière.
Liancourt-St-Pierre, déchèterie.
Porcheux, déchèterie.**



Les sacs sont disponibles en commune ou à la CCVT.

En porte à porte

Dès ce mois-ci, des collectes en porte à porte sont organisées en plus des bornes présentes sur notre territoire.

Pour ce faire, des sacs au logo de l'éco-organisme et de la Collectivité qui sont fabriqués à partir de matière récupérée, vous seront distribués. Ils seront simplement à déposer devant votre habitation le jour de la collecte de ces derniers.



La société NEXTEXTILE en charge de cette collecte viendra directement avec une camionnette prendre les TCL déposés devant les habitations.

Quand l'opérateur collectera un sac plein, il déposera automatiquement un nouveau sac pour une prochaine collecte. Un calendrier précis de collecte vous a été communiqué dans les boîtes.

Qu'y dépose t-on ?

Les vêtements et les chaussures que vous ne portez plus ; le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage, etc. Les

articles déposés peuvent être usés, ceux qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits !

En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.) ou les TLC mouillés. Ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchèterie.

Comment faire ?

- Rassemblez les textiles propres et secs (même usés).
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac.
- Fermez bien le sac.
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.

Linge de maison



Chaussures



Grands Vêtements



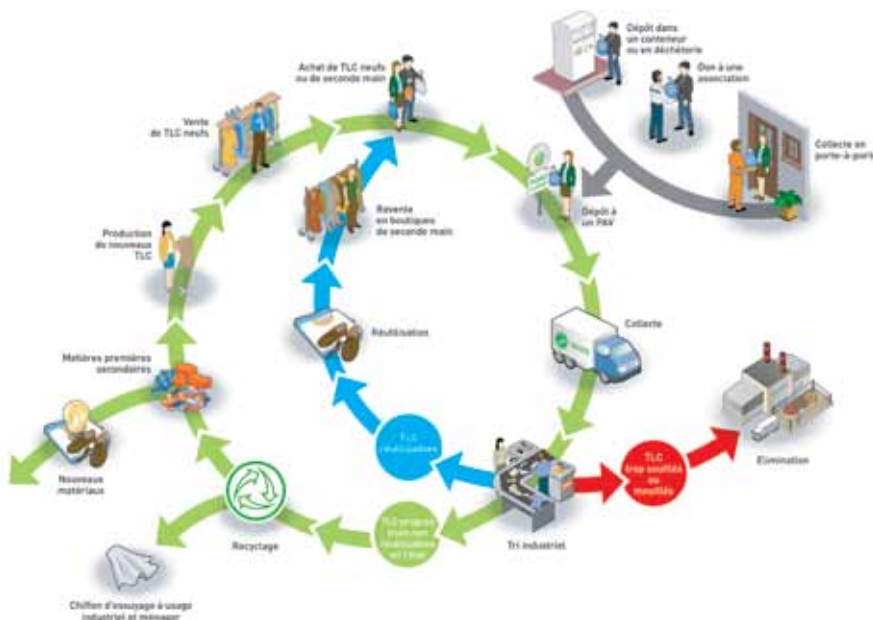
Petits Vêtements



Calendrier des dates de collectes :

COMMUNES	COLLECTE LE MATIN
Boutencourt, Courcelles-les-Gisors, Énencourt-Léage, Éragny-sur-Epte, Trie-Château, Trie-la-Ville, et Villers-sur-Trie.	lundi 12 mai lundi 7 juillet lundi 8 septembre et lundi 10 novembre
Chaumont-en-Vexin, Liancourt-Saint-Pierre, et Reilly.	mardi 13 mai mardi 8 juillet mardi 9 septembre et mardi 18 novembre
Bouconvillers, Boury-en- Vexin, Chambors, Delincourt, Hadancourt-le- Haut-Clocher, Lattainville, Montagny-en-Vexin, Montjavoult, Parnes, Serans et Vaudancourt.	mercredi 14 mai mercredi 9 juillet mercredi 10 septembre mercredi 12 novembre
Boubiers, Fay-les-Étangs, Fleury, Fresnes l'Eguillon, Lavilleterte, Lierville, Loconville, Monneville, Senots et Tourly.	jeudi 15 mai jeudi 10 juillet jeudi 11 septembre jeudi 13 novembre
Bachivillers, Boissy-le-Bois, Énencourt-le-Sec, Hardivillers-en-Vexin, Jaméricourt, Jouy-sous- Thelle, La Houssoye, Le Mesnil-Théribus, Porcheux, Thibivillers et Troussures.	vendredi 16 mai vendredi 11 juillet vendredi 12 septembre vendredi 14 novembre

Le cycle de vie des textiles :



Bâchage des remorques accédant aux déchèteries

Nombre d'entre vous se rendent à la déchèterie à Liancourt-St-Pierre et/ou au Point propre à Porcheux avec un véhicule équipé d'une remorque. Elle permet d'amener une quantité plus importante de déchets et évite donc les voyages inutiles ; ce qui va dans le sens du développement durable en évitant le rejet de CO2. Pour autant, l'utilisation des remorques peut aussi s'avérer dangereuse pour la circulation et avoir un impact négatif sur l'environnement. En effet, les déchets qui ne sont pas bâchés peuvent causer des accidents de la route en s'envolant. La quantité de déchets retrouvés sur nos routes, notamment aux abords de la déchèterie et du Point propre, n'est pas négligeable, obligeant riverains et employés municipaux à nettoyer les abords.

Nous vous demandons donc de bien vouloir procéder au bâchage des remorques afin que votre visite à la déchèterie et/ou au Point propre reste un geste citoyen.

Calendriers de collectes

Les calendriers de collectes pour l'année 2014, sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle www.vexin-thelle.com



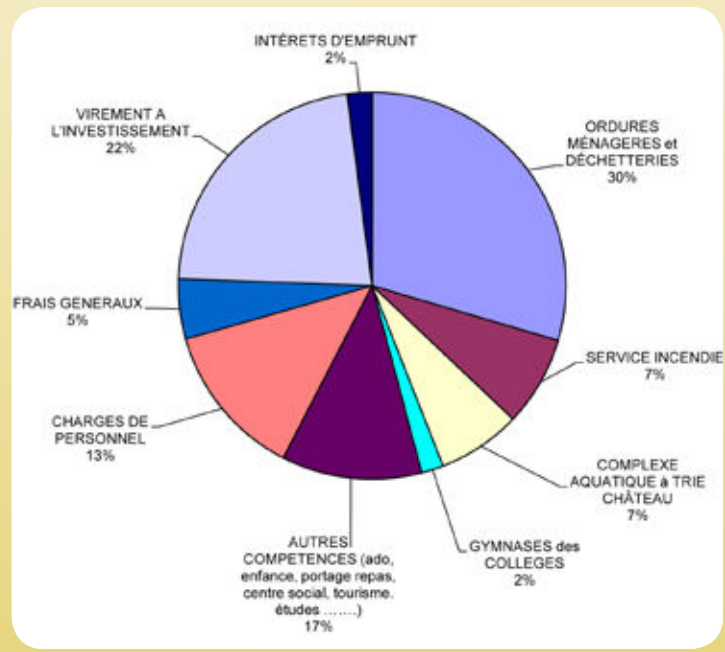
Le dernier budget de la mandature a été voté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 20 février 2014 qui s'est tenu à Chaumont-en-Vexin. Au total, ce budget s'élève à près de 14 465 860 €. Il s'articule en réalité en 5 budgets :

Le budget général qui présente 13 740 530 € et 4 budgets annexes qui correspondent à des domaines d'intervention très spécifiques (BIL, Assainissement et zones économiques à Chaumont-en-Vexin et Fleury). Ce budget met l'accent sur les dépenses d'investissement. Au total, près de 7 572 603 € seront consacrés à des dépenses d'équipement ; dépenses qui sont essentielles pour le développement

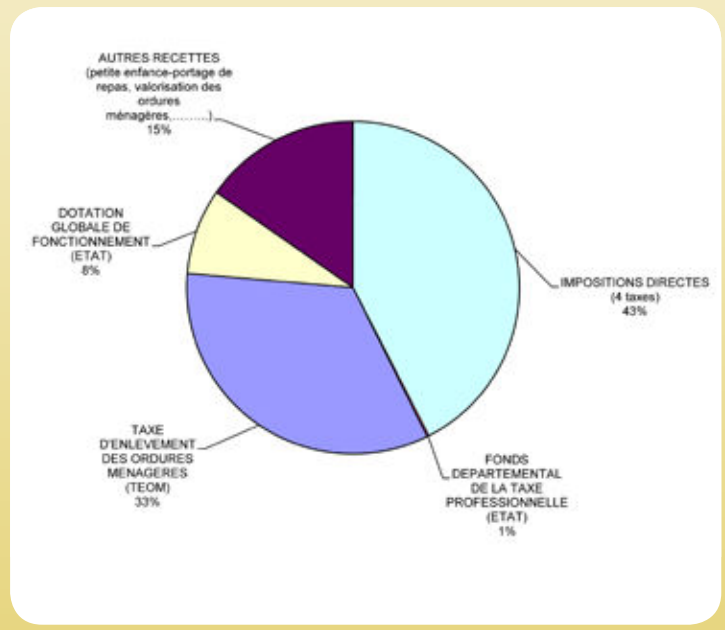
du territoire du Vexin-Thelle et créatrices d'emplois dans le domaine des bâtiments et travaux publics. Il est par ailleurs très important de noter que ces budgets ont été bâtis **sans augmentation de la fiscalité**. Pour information, l'endettement par habitant s'élève à 207,56 € en 2014.

Présentation du budget général

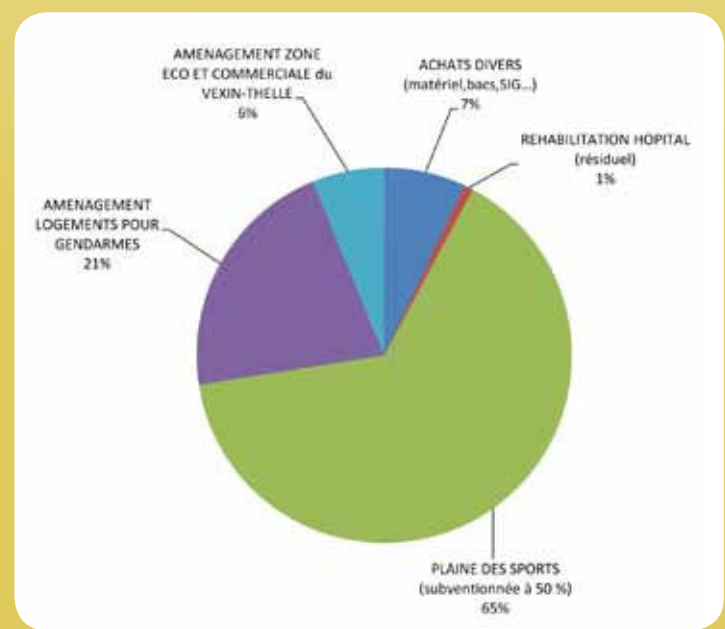
Principales dépenses de fonctionnement



Principales recettes de fonctionnement



Principales dépenses d'investissement



Coût des principales compétences (hors coût salaires)

Ordures ménagères et déchèteries	2 277 165 €
Service Incendie (versé au Conseil Général)	559 078 €
Complexe nautique Trie-Château	517 400 €
Etudes (SCOT, FISAC, RPI/RPC, rivières...)	137 650 €
Gymnases des collèges	137 555 €
Centre Social Rural, médiateurs,	139 202 €
Portage de repas à domicile	66 339 €
Maison de l'emploi et de la formation	48 247 €
Petite enfance	42 063 €
Culture, tourisme, sport, etc	161 625 €
Total	4 086 324 €

Développement économique Nouvelles Activités

Société V2C

Depuis le 2 janvier 2014, l'Entreprise RAINOT Quentin à Liancourt-St-Pierre, plombier chauffagiste diplômé, met à votre disposition toute son expérience professionnelle acquise depuis 2008 à la fois pendant une solide formation réalisée en apprentissage et en tant qu'ouvrier. A votre disposition pour tous travaux de création, réhabilitation, dépannage, 24h/24, 7j/7.

rainotquentin@gmail.com
06 12 52 92 58



Vet'Style

A Chaumont-en-Vexin, magasin de vêtements, chaussures et accessoires...

Ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 09h00 à 19h00.

14 Rue de la République
06 33 65 82 18

Cabinet Paramédical

Exerçant dans notre région depuis plus de 5 ans, c'est la Commune de Courcelles-les-Gisors qu'ont choisi Mme Alice PARENT-PREVISANI et Melle Floriane PERSEM, toutes deux Masseurs-Kinésithérapeutes D.E., pour s'installer.

Elles font partie du réseau de Garde « Bronchiolite » et se déplacent également à domicile.

En activité depuis début mars, elles auront le plaisir de vous accueillir dans leur cabinet.

26 rue d'Inval à Courcelles-les-Gisors
02 32 15 94 14



Rénov'yd



Vous désirez effectuer des travaux sans savoir par où commencer ? Rénov'yd, à Liancourt-St-Pierre, vous vient en aide en vous apportant ses bras, ses conseils, sa pratique pour que vos travaux se passent en toute tranquillité, en diminuant ainsi la durée de ces derniers et pourquoi pas leur coût. Rénov'yd est partisan du recyclage en réutilisant ce dont vous disposez (vieux meubles, portes...). C'est faire du neuf avec du vieux.

06 15 05 41 97

<http://renovyd.over-blog.com>

Emi~Sphère

Parce qu'un bijou doit être le reflet de votre personnalité, Emilie crée des pièces uniques entièrement faites à la main, en fonction de vos envies. Amoureuse des voyages et particulièrement de l'Asie, le besoin d'évasion est omniprésent dans ses créations au style ethnique et celtique. N'hésitez pas à la contacter pour créer votre bijou fantaisie ou peut-être trouver votre bonheur dans la boutique en ligne.

alittlemarket.com/boutique/emi-sphere
m-i-l-y@hotmail.fr



L'union des Commerçants et Artisans du Vexin-Thelle vous remercie pour vos dons



La distribution de vos dons, en faveur des Restos du Coeur, s'est déroulée le 25 janvier à la salle des Fêtes à Chaumont-en-Vexin. A cette occasion, des enfants d'Enencourt-le-Sec ont présenté un spectacle.

Encore merci à vous tous qui avez apporté, le temps d'un après-midi, un grand moment de bonheur.

Renseignements :

03 44 47 14 04

www.uca-vexin-thelle.fr

Se former tout au long de la vie dans le Vexin-Thelle

Un projet commun entre La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise (MEF SOO) et Le Relais d'Assistantes Maternelles du Vexin-Thelle (RAM).

Le Relais d'Assistantes Maternelles du Vexin-Thelle et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud Ouest de l'Oise ont organisé, le mardi 26 novembre 2013, à Chaumont-en-Vexin, une soirée d'animation destinée aux Assistantes Maternelles et à leurs employeurs.

Pour la première fois dans le Vexin-Thelle, se sont réunies des structures de la branche professionnelle - FEPEM Picardie - IPERIA, des organismes de formation - INFA Formation, GRETA du Beauvaisis, un organisme collecteur agréé AGEFOS PME Nord Picardie, ainsi que des représentants des salariés et des employeurs, pour informer les 40 assistantes et Parents-Employeurs qui assistaient à cette soirée.

AGENDA DE LA MEF :

Nouveau en mars : Ateliers « Training Emploi » spécial jeunes en collaboration avec Picardie en Ligne.

En avril : Nuit des Entrepreneurs, Thé ou Café Créa

Nouveau de mars à juin : Formations pour les Assistantes Maternelles Agréées animées par l'INFA et le GRETA du Beauvaisis.



Les thèmes abordés :

Comment choisir une formation, quels financements peuvent être mis en oeuvre, quelles sont les modalités de départ en formation ?

Autant de questions qui ont trouvé réponses durant cet événement.

Assistantes maternelles et parents-employeurs ont compris combien il est fondamental de professionnaliser ce métier pour maintenir et développer la qualité d'accueil des enfants.

Un employeur témoigne : « Je ne me sentais pas concerné par cette soirée. Maintenant, je prends conscience de l'importance de permettre à mon assistante maternelle d'accéder à la formation ». Une assistante maternelle nous confie : « Puisque l'on peut se former en dehors du temps de travail et qu'il y a des financements, aller en formation me paraît réalisable maintenant ».

Dans le Vexin-Thelle, l'unique mode d'accueil des enfants de parents qui travaillent est l'Assistante Maternelle Agréée (A.M.A.). Maintenir et développer la qualité d'accueil des enfants nécessitent d'approfondir ses connaissances, de pouvoir échanger avec d'autres professionnels(les) sur des thématiques liées à l'enfance.

Renseignements :

Le Relais d'assistantes maternelles du Vexin-Thelle : 03 44 49 63 60

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud Ouest de l'Oise : 03 44 49 51 40



<http://mefsoo.chaumontenvexin.overblog.com>

Ateliers Emploi « 16-25 ans »

Un atelier emploi, pour les jeunes, est mis en place. Il est animé par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise, le Service Mission Locale et le dispositif Picardie en Ligne de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Vous avez moins de 26 ans. Vous recherchez un emploi. Participez à un atelier emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Sur une durée de deux journées, vous pourrez travailler votre CV, votre lettre de motivation et vous préparer aux futurs entretiens.

Programme

Jour 1 :

Le matin de 9h à 12h, vous travaillerez votre Curriculum Vitae (CV) en accentuant sur la rédaction et la mise en forme de votre CV.

L'après-midi de 13h30 à 15h30, découvrez le Training « Entretien 1 ». Apprenez à mettre en valeur les points forts de votre candidature, préparez votre (vos) entretien(s) de recrutement.

Jour 2 :

Le matin de 9h à 12h, réfléchissez à votre lettre de motivation. Apprenez à rédiger une lettre de motivation qui caractérise votre candidature.

L'après-midi de 13h30 à 15h30, approfondissez le Training « Entretien 2 ». Acquérez des bases de communication verbale et non-verbale afin d'améliorer l'impact de votre présentation lors de vos entretiens de recrutement en emploi ou en formation.

Calendrier et inscription :

03 44 49 51 40

Vos animations à Picardie en Ligne d'avril à juin 2014

ACCÈS LIBRE

A Chaumont-en-Vexin, le lundi de 9h à 12h

A Montagny-en-Vexin, le mercredi de 13h30 à 16h30

Lundi 19 mai, exceptionnellement de 13h30 à 16h30

Fermeture de l'accès libre les 7, 9, 21, 23 & 30 avril, 7 & 28 mai, 4 & 9 juin 2014

PASSEPORT INITIA'TIC

Découverte de l'ordinateur, navigation sur Internet, mails, initiation à la bureautique

à Chaumont-en-Vexin, le jeudi à partir du 10 avril, à 9h

et jusqu'au 17 juillet

TRAITEMENT DE TEXTE

(suite des ateliers du 28 février et 7 mars)

Mardi 1^{er} et 15 avril à 9h

FEUILLES DE CALCULS

Vendredi 28 mars, 11 et 18 avril, à 9h

ATELIER PHOTO

Le mardi, du 29 avril au 27 mai, à 9h

SKYPE

Mardi 17 juin, à 9h

DROPBOX

Vendredi 20 juin, à 9h

ATELIERS CV

Voir encart « Ateliers Emplois Jeunes »

Vendredi 4 & 25 avril, 16 mai, 6 & 27 juin, à 10h30

Renseignements :

03 44 49 51 40

(Chaumont-en-Vexin)

03 44 49 15 15

(Montagny-en-Vexin)

christophe.carreras@cc-vexin-thelle.fr



Radio « St Ex News » : le son du Collège

Encadrés par la documentaliste du collège, Mme DOBROWOLSKI, la professeure de lettres, Mme VEIGAS et l'Action Jeunesse de la CCVT, le club radio a ouvert à la rentrée scolaire. Les 15 journalistes en herbe, plus motivés que jamais, réalisent des reportages, des interviews, des enquêtes ou encore des micros-trottoirs qui sont diffusés sur les ondes via le Web et l'ENT (Espace Numérique de Travail) de l'établissement.

Baptisé par les jeunes, « St Ex News », cette radio a pour objectif de communiquer sur les projets de l'établissement et promouvoir la diversité des créations et des activités des élèves.

Il s'agit d'un projet stimulant, enrichissant, pédagogique et transversal qui a trouvé sa place au sein de l'établissement. Dès le lancement, l'équipe éducative s'est mobilisée et participe activement à l'enrichissement de cette radio (logo, jingle, interviews...)

Les élèves sont surprenants ; leurs motivations et leur curiosité sont un atout indéniable concourant à la réussite de ce projet qui constitue une bonne entrée en matière pour découvrir l'univers des médias.

Sous le regard bienveillant du responsable éditorial, Mr PATERNOSTER, Principal de l'établissement, ce sont les élèves qui gèrent la conception globale de leurs émissions : de la rédaction à la diffusion. En effet, même à la radio, le travail d'écriture est indispensable pour exprimer correctement ses idées.

Pour découvrir « St Ex News », n'hésitez pas à vous connecter sur la plateforme de l'Académie de Rouen, dans l'attente d'être hébergé sur la future plateforme de l'Académie d'Amiens grâce au CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information qui est un organisme du Ministère de l'Éducation Nationale chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif). L'inspection académique, le Centre Départemental de la Documentation Pédagogique, le Conseil Général de l'Oise et la CCVT, sont des partenaires attentifs à ce projet. La première émission est déjà en ligne, nous vous attendons nombreux sur les ondes.

A bientôt sur « St Ex News » !

<http://podcast.ac-rouen.fr>



Mme DOBROWOLSKI : J'espère que cette radio va devenir un outil indispensable et convivial pour l'établissement.

Action Jeunesse : Des moments de découverte sur le monde des médias, qui fait partie de l'univers de nos jeunes mais dont ils connaissent peu le fonctionnement et les métiers, et peut être l'occasion de faire naître des vocations.

Julien : J'aime la technologie et l'ambiance.

Héloïse : Ce que j'aime, c'est que les reportages sont diversifiés, les interviews me permettent de vaincre ma timidité et d'apprendre à mieux m'exprimer à l'oral.

Erwan : J'ai décidé de participer à cette radio car je veux devenir reporter animalier. C'est pour moi une belle expérience pour découvrir le métier.

Laura F : Il y a une bonne ambiance, on rigole mais on travaille aussi puisque nous réalisons nous-mêmes nos articles, de la rédaction à la diffusion.

Laura A : J'aime l'ambiance et la découverte de l'univers de la radio.

Mme VEIGAS : Le club radio permet de divulguer, de manière originale, toutes les actualités du collège.





Portage de repas : Un repas comme à la maison

Voici plusieurs années déjà que le service de portage de repas existe. Nous desservons les 42 communes de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Le prix du plateau est de 7€ pour le repas du midi (comprenant une entrée, un plat principal, un fromage et un dessert) et du soir (un potage ou une collation). Nous proposons également des repas adaptés aux personnes diabétiques, aux régimes sans sel, sur demande de la personne prise en charge.

Nous apportons une attention toute particulière à la qualité des repas. Nous travaillons avec un prestataire, petite entreprise familiale, qui propose des menus diversifiés chaque jour, avec des menus spéciaux pour les fêtes.

DÉCOUVREZ LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DES REPAS :

Les aliments arrivent frais chaque matin et sont entreposés dans des chambres froides en attendant d'être préparés.

Les menus sont confectionnés par une petite équipe, qui travaille sur l'ensemble des étapes, de l'arrivage à la livraison, en passant par l'emballage.

Les plats préparés, sont filmés et répartis dans les sacs de transport. Aucune machine n'intervient dans la préparation.



Une fois livrés par nos soins, les repas sont distribués, dans un camion réfrigéré, jusqu'au domicile des personnes bénéficiant du service.



Renseignements :
Madame Sandrine LAINÉ
03 44 49 15 15
sandrine.laine@cc-vexin-thelle.fr

Halte-Garderie Itinérante

La halte-garderie itinérante « Petit Patapon » se déplace par demi-journée dans 7 communes du territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et s'installe dans des locaux mis à disposition par les municipalités.

Nous accueillons les enfants de 6 mois à 6 ans.

La halte-garderie offre à l'enfant ses premiers pas vers la collectivité et participe à son éveil en lui offrant un lieu adapté à son âge et à ses besoins.



Réunion Diététique

« L'équilibre dans les assiettes de vos enfants pour lutter contre l'obésité et veiller à leur santé »

Tel est l'objectif du Service Petite Enfance et de Mme LACAILLE, diététicienne à l'Hôpital à Chaumont-en-Vexin qui organiseront, en collaboration, une réunion **le 15 mai 2014**, à la CCVT, espace Vexin-Thelle, 6 Rue Bertinot Juel à Chaumont en Vexin.



Les rendez-vous avec les professionnels



Le lundi 17 Février 2014, le Service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a organisé une réunion d'échanges avec différents professionnels (médecins, infirmières de la Protection Maternelle et Infantile, psychologue, assistante sociale, éducatrices de jeunes enfants, éducatrices spécialisées, auxiliaire de puériculture...). Cette réunion avait pour objectifs de créer des liens entre les différents partenaires du territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et d'avoir une connaissance approfondie (ou détaillée) du travail de chaque service afin de pouvoir orienter au mieux les familles et les enfants.

Les réunions d'échanges



Le Service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a organisé, le mardi 18 février, une réunion sur le thème du langage.

Cette réunion, animée par 2 orthophonistes, a rencontré un réel succès. Des parents, assistantes maternelles, professionnelles de la santé et de la petite enfance, ainsi que des institutrices, étaient présents.

Suite au visionnage de deux films sur le repérage, la prévention et la prise en charge précoce des troubles du langage chez les enfants, beaucoup d'échanges et de questionnements ont eu lieu.

Les finalités sont liées à l'éducation ainsi qu'à l'information nutritionnelle et prévention en santé publique (loi du 30/01/2007 n°207-127).

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 7 mai 2014 auprès du Service Petite Enfance.

Contactez le Service Petite Enfance :

03 44 49 63 60
petite.enfance@cc-vexin-thelle.fr



CENTRE HOSPITALIER BERTINOT JUEL
60240 CHAUMONT EN VEXIN

Un nouveau Mammographe au Centre Hospitalier Bertinot Juel

Depuis le 2 décembre 2013, l'Hôpital à Chaumont-en-Vexin dispose d'un nouveau mammographe, dernière génération, à technologie capteur plan.

Ce nouvel appareil dispose d'atouts précieux dans le cadre de l'examen de mammographie :

- irradiations à dose limitée,
- meilleure qualité d'image,
- examen confortable et rapide.

Important :

- L'examen de mammographie est ouvert à toutes les femmes, sur prescription médicale,
- Le dépistage du cancer du sein s'adresse aux patientes de 50 à 74 ans. Plus un cancer du sein est décelé tôt, plus les chances de guérison augmentent (9/10).

L'acquisition de ce nouveau mammographe a été rendue possible grâce au soutien actif de l'ADECASO (Association de Dépistage du Cancer du Sein dans l'Oise), représentée par Madame le Docteur Chantal DE SEZE, médecin coordonnateur de l'association de la Ligue Départementale contre le Cancer, représentée par Monsieur Jean-Pierre HILLY, son Président et Monsieur Jacques NEHORAI, son Directeur (participation de 20 000 €), ainsi que du Conseil Régional de Picardie (participation de 46 000 €).

Leur implication va permettre de développer l'activité mammographique du Centre Hospitalier Bertinot Juel en proposant une offre, dans le cadre du dépistage organisé ou non, de qualité et de proximité avec des délais d'attente très courts.

L'équipe du service de radiologie sera heureuse de vous présenter ce tout nouveau matériel.

Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2014, le Centre Hospitalier Bertinot Juel s'est associé à la Ligue Départementale contre le Cancer dans l'Oise, en organisant **la récupération des anciens clichés radiographiques.**

Des contenants spécifiques sont à disposition dans l'établissement. Vous avez également la possibilité de les déposer au niveau du service de radiologie.

La revente de ces clichés permettra, à la ligue, le financement de différentes actions au sein du Département.

Centre Hospitalier Bertinot Juel
Chaumont-en-Vexin
34 bis, rue Pierre Budin
03 44 49 54 54
www.ch-chaumontenvexin.fr





La Nuit de l'eau

La fédération française de natation et l'UNICEF se sont unies pour aider les enfants du Togo le samedi 22 mars.

Pour 1 €, réservé à l'association, le public a pu participer à des activités nocturnes : un spectacle de natation synchronisée, des baptêmes de plongée, de l'Aquafitness et d'autres surprises étaient prévus pour cette soirée (participation des clubs nautique du Vexin, C.P.C.V, de la natation synchronisée).

Merci à tous pour votre participation.



Une nouvelle activité

Une nouvelle activité est mise en place pendant toutes les périodes de vacances de la zone B. La « Waterball » sera présente pour le plaisir des petits comme des grands. Pour les vacances d'avril, le coin dédié aux petits enfants sera relooké. La pataugeoire sera plus colorée, plus ludique, pour accueillir les petits nageurs.



Renseignements :

03 44 22 06 44

www.aquavexin.fr



Le code moral du Judo à l'honneur à Chaumont-en-Vexin :

Politesse et Respect

Nos jeunes judokas assureront comme l'année dernière au printemps, une démonstration auprès de nos anciens, à l'Hôpital Bertinot Juel.

Honneur et contrôle de soi

Pour la troisième fois, une initiation aux gestes de premiers secours est ouverte à tous les adhérents du club de judo, ainsi qu'à leurs parents.

Amitié et sincérité

Les stages organisés tout au long de l'année permettent à nos judokas de développer entre eux des liens solides et durables.

Les aînés guident et assistent les plus jeunes ; ce qui responsabilise les premiers et donne confiance aux seconds.

Courage et modestie

De nombreux compétiteurs, cadets, juniors et seniors ont participé cette année au championnat de l'Oise.

Avec trois athlètes sélectionnés pour la demi finale du championnat de France juniors, le judo-club de Chaumont-en-Vexin prépare la relève de Teddy RYNER... en toute humilité bien sûr !

Si vous aussi, vous souhaitez encourager et développer ces valeurs essentielles au bien-être de chacun et à plus grande échelle, à notre société entière, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Toutes les informations (actualités, horaires, photos, résultats sportifs...) sont en ligne sur :

www.judo-chaumont-en-vexin.com

La plaine des Sports... On avance !

Judo : deux vice-champions de l'Oise à Montagny-en-Vexin

Le dimanche 15 décembre 2013 s'est déroulé le championnat de l'Oise cadets à Allonne. Deux judokas de Montagny-en-Vexin ont représenté le club de bien belle manière.

En effet, Eugénie LOUVIEAUX devient vice-championne de l'Oise et marque ses premiers points pour sa ceinture noire. Un excellent résultat pour cette cadette première année qui vient confirmer son engagement et son sérieux à l'entraînement.

Kévin IGER devient également vice-champion de l'Oise en battant tous ses adversaires par « Ippon » jusqu'en final où il s'incline sur une erreur d'attaque. Il obtient par la même occasion sa ceinture noire. Une belle satisfaction pour son entraîneur Julie BROSSET et pour l'équipe dirigeante du club.

Renseignements :

Monsieur BEKALE, Président

06 12 01 64 14



Les travaux de la plaine des sports avancent à grands coups de parpaings puisque le bâtiment principal prend forme...

L'ensemble des murs composant ce dernier, ainsi que les façades sont terminés. Les cloisonnements intérieurs sont mis en place et la charpente vient d'être posée.

Cette étape nommée « clos couvert » va permettre à toutes les entreprises telles que les électriciens, les plombiers, les peintres, d'intervenir dans l'enceinte même du bâtiment.

La structure extérieure se dessine.

Les fondations concernant la piste d'athlétisme sont terminées. Le système d'éclairage de l'ensemble de la plaine des sports a été monté, seul un candélabre reste encore au sol, puisque ce dernier sera monté dès que le bâtiment sera totalement achevé.

La terre végétale servant à l'ensemble des plantations commence à être décaissée, et l'ensemble des boisements, semis, pépinières... seront terminés courant avril 2014.

En construction, en images...



Festival du Vexin

Suite à l'article dans le précédent numéro, plusieurs changements ont été effectués par les organisateurs du Festival. Nous vous présentons à nouveau les six concerts sur le territoire avec les nouvelles informations. Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle s'associe au Festival du Vexin afin de proposer aux habitants du territoire six concerts de musique classique programmés sur notre territoire.

Face à l'engouement pour ces concerts, la collectivité a décidé d'augmenter le nombre de places achetées. Cette année, 200 places seront mises à la vente pour l'ensemble des six spectacles.

PROGRAMME 2014 :

Samedi 17 mai à 18h30

Église, Montagny-en-Vexin

Elina Buksha (violon)
et Pavel Kolesnikov (piano)
Beethoven, Debussy, Britten, Brahms

Samedi 14 juin à 18h30

Ferme du Petit-Serans, Serans

Maria Milstein (violon)
et Christia Hudziy (piano)
Schubert, Grieg, Saint-Saëns / Ysaye

Dimanche 22 juin à 16h30

Château, Boury-en-Vexin

Julie Mossay (soprano), Marc Scoffoni (baryton) et Philippe Riga (piano)
« Entre opéras et opérettes »

Samedi 28 juin à 18h30

Église, Parnes

Récital de piano Pavel Kolesnikov
Schubert, Schumann et Scriabine

Dimanche 29 juin à 17h30

Église, Chaumont-en-Vexin

Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, Direction et violon : Augustin Dumay, et Dimitris Saroglou, piano
Mozart, Mendelssohn

Dimanche 6 juillet à 16h30

Église, Vaudancourt

Récital de piano Mertol Demirelli
Beethoven, Chopin, Prokofief

Renseignements et réservations

À partir du 28 avril 2014

03 44 49 15 15

Tarif : 5 €

(dans la limite des places disponibles)



CAPTAIN KORIAS

Artiste reggae passionné par la musique jamaïcaine depuis plus d'une vingtaine d'années, ce delincourtois écrit des textes soignés abordant des thèmes divers et variés d'une façon originale. Il a pu, durant toutes ces années, développer sa propre personnalité, sa propre identité artistique.

Après avoir participé à différents concerts et sound systems, animé des émissions reggae sur de nombreuses radios locales, ainsi que rencontré différents acteurs de la scène reggae à Kingston ou Londres, il sort en 2013 un projet musical de 50 titres intitulé « En vérité... pour de vrai », disponible en téléchargement libre et gratuit.



www.facebook.com/captainkorias

www.reverbnation.com/captainkorias



L'Agenda des sorties sur le territoire

EXPOSITIONS & CONFÉRENCES THÉÂTRE, DANSE ET CONCERTS

Salon des collectionneurs

Du 5 au 13 avril 2014 de 10h à 17h

Organisé par l'Office de la Culture

Salles de l'ancien baillage

à Chaumont-en-Vexin

www.officedelaculture-chaumont-en-vexin.com

Gratuit

Ouverture musée Pillon

Le 19 et 20 avril de 10h à 18h

Le 18 et 19 mai de 10h à 18h

Le 14 et 15 juin de 10h à 18h

Visite de la ville le dimanche à 15h

Organisé par l'Office de la Culture

Chaumont-en-Vexin

03 44 49 58 04

Gratuit

Nuit des Musées au Musée Pillon

17 mai de 14h à 23h

Organisé par l'Office de la Culture

Chaumont-en-Vexin

<http://museeraymondpillon.over-blog.com/>

Gratuit

18^e salon du livre

22 mai de 09h30 à 18h00

Organisé par l'Office de la Culture

www.officedelaculture-chaumont-en-vexin.com

Gratuit

Visite jardins Oise verte et bleue

Du 31 mai au 1^{er} juin

Organisé par l'Office de la Culture

Chaumont-en-Vexin

www.officedelaculture-chaumont-en-vexin.com

Gratuit

Les jARTdins de Montagny

Du 7 au 8 juin

Organisé par l'ACAM

Montagny-en-Vexin

www.lesjartdinsdemontagny.fr

Gratuit

Quand la Chine téléphonera

5 avril à 20h30

Organisé par le Théâtre de la Passerelle

Salle multifonctions à Fleury

www.theatrelapasserelle.com

Gratuit

Festival du Vexin

Du 17 mai au 6 juillet

Voir article page précédente

Les Fatals Picards

7 juin

Organisé par l'ACAM

Montagny-en-Vexin

www.lesjartdinsdemontagny.fr

Entrée payante

Fête de la musique

Blues, Jazz, Pop, Rock

21 juin de 19h30 à 23h

Chaumont-en-Vexin

www.officedelaculture-chaumont-en-vexin.com

Gratuit

SORTIES NATURE

Découverte des milieux aquatiques et initiation à la pêche

1^{er} juin de 9h à 16h

Organisé par La Trichâteline

Trie-Château

06 13 52 22 48

latrichatelaine@gmail.com

Gratuit

Liste non-exhaustive. Les dates et manifestations nous sont communiquées par les associations et municipalités via le service eTerritoire et ce, à titre informatif. Si elles venaient à être modifiées ou supprimées sans en être informée, la CCVT ne pourrait être tenue pour responsable. Merci de vous rapprocher des organisateurs pour plus d'informations.

Retrouvez toutes les manifestations proposées par les associations et communes sur notre site internet : www.vexin-thelle.com/agenda.html.

Votre manifestation n'apparaît pas ? Rapprochez-vous de Monsieur Christophe CARRERAS par mail christophe.carreras@cc-vexin-thelle.fr ou par téléphone au 03 44 49 41 57 afin de connaître la procédure à suivre pour être présent sur notre site et dans le Vexinfo.



Recrudescence de renards galeux dans le Vexin

Dans le Vexin et dans d'autres secteurs de l'Oise, la gale est présente sur le renard. Cette maladie est causée par des acariens qui sont responsables d'une gale profonde (il pénètre loin dans la peau) et généralisée sur le corps chez presque tous les mammifères. Les animaux atteints maigrissent, puis chez le renard, meurent à long terme. La contamination entre les individus provient d'un contact direct avec un animal atteint ou en incubation. La contagion est favorisée par la densité d'animaux, le rut, l'allaitement, mais peut aussi se faire au niveau des terriers pour les renards. Cet acarien est transmissible à l'homme, il s'agit donc là d'une zoonose qui se contracte auprès d'un

animal galeux ; ce que l'on appelle un «prurigo galeux», temporaire et sans gravité qui se traduit par des réactions cutanées. Il en va de même d'un chien entrant en contact avec un animal d'une autre espèce, porteur des acariens qui peuvent aussi provoquer une allergie. C'est pourquoi, il est vivement conseillé de porter des gants lors de la manipulation de tout animal. La Fédération des chasseurs de l'Oise au travers du réseau SAGIR a enregistré de nombreux cas de gale dans le département depuis 2008. Pour permettre un suivi précis sur le terrain, la Fédération a besoin d'un maximum d'informations. Aussi, si au cours de vos sorties, il vous arrive de trouver un renard fortement amaigri



Crédit photo : D. Gest

et « dépilé » ou son cadavre, ou celui de tout autre mammifère montrant des signes de dépilation, signalez-le sans plus tarder à l'agent de la Fédération des chasseurs de l'Oise.

Jean-Luc Hermans
06 09 82 03 12
www.chasserdansloise.com

Alerte Commerce



La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, en collaboration avec la Gendarmerie et la Police Nationales, a mis en place le dispositif « Alerte Commerces », avec l'ambition de sécuriser davantage les commerces et favoriser ainsi l'acte d'achat par le retour du consommateur dans les centres-villes du département.

Ce dispositif a fait l'objet d'une signature entre la Préfecture et la CCI de l'Oise.

« Alerte Commerces » fonctionne dans une logique de sécurité participative.

Il s'agit d'un système alerte SMS interactif qui communique en temps réel et en toute simplicité entre les Forces de l'Ordre et les commerçants.

Renseignements et adhésion
03 44 79 80 45

anne-sophie.madi@cci-oise.fr

L'engagement du commerçant au dispositif « Alerte Commerces » est gratuit.

Forum des Métiers et de l'orientation 2014



Les élèves des classes de 3^{ème}, option DP3, des collèges Saint-Exupéry et Guy de Maupassant vous informent qu'ils organisent un forum des métiers **le samedi 12 avril 2014, de 9h à 13h, à la salle des fêtes à Chaumont-en-Vexin**. Ce forum des métiers a pour but de rencontrer les proviseurs des lycées de la région. Afin de vous aider à mieux choisir votre lycée, il y aura la présentation des filières et formations. Pour définir une orientation en rapport avec votre projet professionnel, il y aura également la présence de plusieurs

professionnels qui représenteront les secteurs de la santé et de l'humain, de l'industrie et de l'artisanat, des travaux publics, de l'armée et de la police. Il sera possible de discuter avec eux pour découvrir et mieux connaître les avantages et inconvénients de leurs professions. Le conseiller d'orientation, Monsieur DAVID, sera aussi là pour vous renseigner.

Les élèves de DP3